



Dépôt: Clement Sven  
Heure d'actualité sur le racisme

Luxembourg, le 1er juillet 2020



## MOTION

La Chambre des Députés,

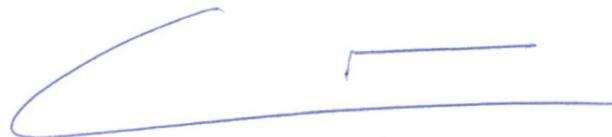
- vu la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ;
- vu la déclaration et le programme d'action de Durban de 2002 et leur suivi, ainsi que le rapport de la rapporteuse spéciale des Nations unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée sur la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée ;
- vu le rapport 2020 sur les droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne ;
- considérant que le 25 mai 2020, George Floyd, un Afro-Américain âgé de 46 ans et non armé, a été arrêté au motif qu'il aurait utilisé un faux billet et tué à Minneapolis (Minnesota) par un policier blanc qui l'a asphyxié en exerçant une pression du genou contre son cou pendant 8 minutes et 46 secondes; que George Floyd a répété à plusieurs reprises qu'il n'arrivait pas à respirer;
- considérant que la mort de George Floyd a donné lieu à des manifestations et à des protestations de masse contre le racisme dans l'ensemble des États-Unis et du monde;
- considérant que le racisme sévit dans le monde entier et que les attitudes racistes et xénophobes persistent ;
- considérant que le racisme structurel se reflète également dans les inégalités socio-économiques et la pauvreté, et que ces facteurs interagissent et se renforcent mutuellement; que ce phénomène est particulièrement visible sur le marché du travail, où la plupart des travailleurs précaires sont des personnes de couleur, mais également dans le logement et l'éducation; que les actions en faveur de l'égalité et contre le racisme structurel doivent aller de pair et être menées de manière systématique;



- considérant que le Luxembourg doit prendre des mesures concrètes pour lutter contre le racisme structurel, la discrimination et la sous-représentation des groupes raciaux et ethniques minoritaires au sein de ses structures;
- réaffirme le rôle crucial de l'éducation dans la mise en échec des préjugés et des stéréotypes, dans la promotion de la tolérance, de la compréhension et de la diversité, et souligne que l'éducation est un outil essentiel pour mettre fin à la discrimination et au racisme structurels dans nos sociétés;

invite le Gouvernement

- de dresser un état des lieux concernant les politiques anti-discriminatoires dans tous les domaines et à élaborer un plan d'action national contre le racisme qui aborde des domaines tels que l'éducation, le logement, la santé, l'emploi, la police, les services sociaux, le système judiciaire et la participation et la représentation politiques.

  
Sven CLEMENT

